LUTTER CONTRE LES LGBTQIPHOBIES À L'ÉCOLE ET À L'UNIVERSITÉ

STAGE DE FORMATION SYNDICALE 10 MAI 2022

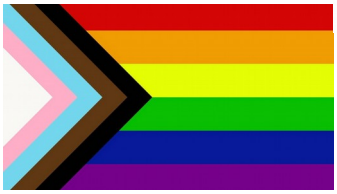

Encore aujourd'hui, dans l'Éducation nationale et à l'université, les personnes LGBQTI (Lesbiennes, Gays, Bi·e·s, Trans, Queer, Intersexes) sont victimes de discriminations, d'hostilités, de violences, et de rejet (de manière avouée ou non), qu'elles-ils soient élèves, étudiant-e-s ou salarié-e-s. Face à cela, beaucoup d'entre elles préfèrent taire leur orientation sexuelle et/ou leur condition trans et/ou intersexué-e, quand c'est possible. Ces agressions, harcèlements et traitements discriminatoires fondées sur le genre et/ou l'orientation sexuelle sont permises, perpétuées ou encouragées par l'institution elle-même. Et ce n'est pas sans conséquences : arrêts de travail / absences à répétition, dépression, suicide, échec scolaire, phobie scolaire, déscolarisation, etc. L'objectif de ce stage est de familiariser les participant-e-s au lexique et aux spécificités des vécus des personnes LGBTQI (élèves, étudiant-e-s et adultes), de développer des capacités d'agir et de réagir dans des situations concrètes et d'établir des outils et stratégies syndicales.

PROGRAMME

★ 9h00 – 9h30 : accueil
★ 9h30 – 12h30 : prendre en compte et soutenir les élèves et personnels Trans et Intersexes à l'école et à l'université
★ 13h30 – 16h30 : prendre en compte et soutenir les élèves et personnels Lesbiennes, Gays, Bi·es à l'école et à l'université *(possibilité d'un atelier en non-mixité LGBTQI en fonction des demandes)*
★ 16h30 – 17h30 : Bilan du stage et perspectives

LIEU DU STAGE

Local de l'Union syndicale Solidaires, 31 rue de la Grange-aux-Belles 75010 (Ⓜ Colonel Fabien, Château Landon, Jacques Bonsergent).

COMMENT S'INSCRIRE ?

⚠ *Tou·tes les personnels ont droit à 12 jours de congés pour formation syndicale par an, sur temps de travail et rémunérés.*

❑ 1- Recopiez et envoyez votre demande de congé pour formation syndicale un mois avant le stage auprès de votre supérieur·e hiérarchique **soit avant le 09 avril !**

NOM : ..... Prénom : ..... Fonction : ..... Établissement/école : .....

À [en fonction de votre affectation]
☐ l'Inspecteur·trice d'académie sous couvert de l'IEN [1er degré]
☐ le·la Recteur·trice sous couvert du/de la chef·fe d'établissement [2nd degré]
☐ le/la président·e d'université sous couvert du directeur d'UFR / du chef de service [personnels de l'ESR]

[Ville], le [date]

Madame, Monsieur,
En application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n°84-474 du 15 juin 1984 relatif aux congés de formation syndicale dans la fonction publique d'État, je demande à bénéficier d'un congé pour formation syndicale d'une journée, en vue de participer à la session de formation syndicale qui se déroulera le 20 mai 2021 à Paris sous l'égide du CEFI Solidaires, 31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris.

Signature

❑ 2- prévenez ici de votre inscription : https://tinyurl.com/5u9hacy4

➡ Vous recevrez les informations pratiques par mail en amont du stage.
➡ Des masques et du gel hydroalcoolique seront fournis aux participant·es.